



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture du Scot Rives du Rhône en 2020

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour les Rives du Rhône.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit $212 / 604 = 35\%$ des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de +40% de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture des Rives du Rhône en 2020	2
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture des Rives du Rhône ?	4
Comment l'agriculture des Rives du Rhône fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?	6
Quelles sont les grandes productions agricoles des Rives du Rhône ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?	8
Conclusion	9
Lexique	11

Un coup d'oeil sur l'agriculture des Rives du Rhône

Source :

Recensement général agricole (RGA)



1 942 exploitations

d'une surface agricole moyenne de **39 ha par exploitation**

48 ha



9%

des exploitations ont un avenir agricole incertain

8%



11 965 personnes

soit 4 130 ETP dont **50%** de salariés

33%



42%

des exploitations sous labels de qualité dont **15%** en AB

39%
dont 13% en AB



14%

de SAU en agriculture biologique

10%



40%

en circuit court
dont 53% par la vente directe

35%
dont 24% en direct



17%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

16%



19%

de surfaces irriguées

10%



186 548 ha de surface agricole utile (SAU)
soit 41% du territoire

47%



2 351 chefs d'exploitations

dont **22%** de femmes

22%



254 629 k€

de PBS générée par les exploitations
soit **131 k€/exploitation**

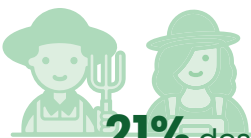
113 k€



68%

d'exploitations individuelles

67%



21% des exploitants ont plus de 60 ans

17%

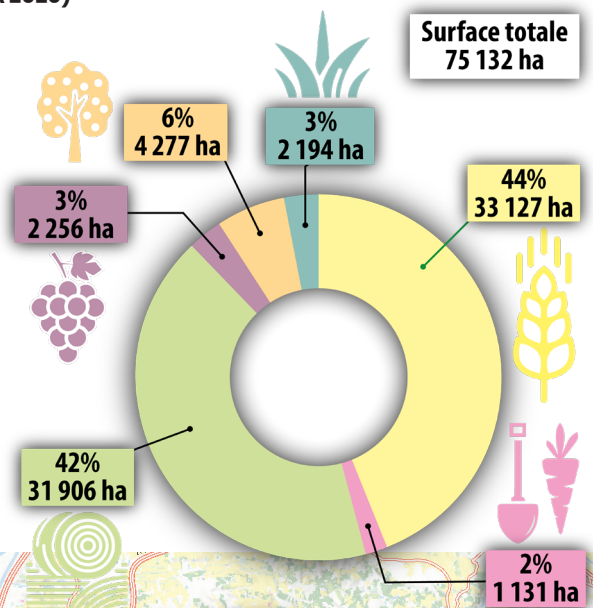
Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.

* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.

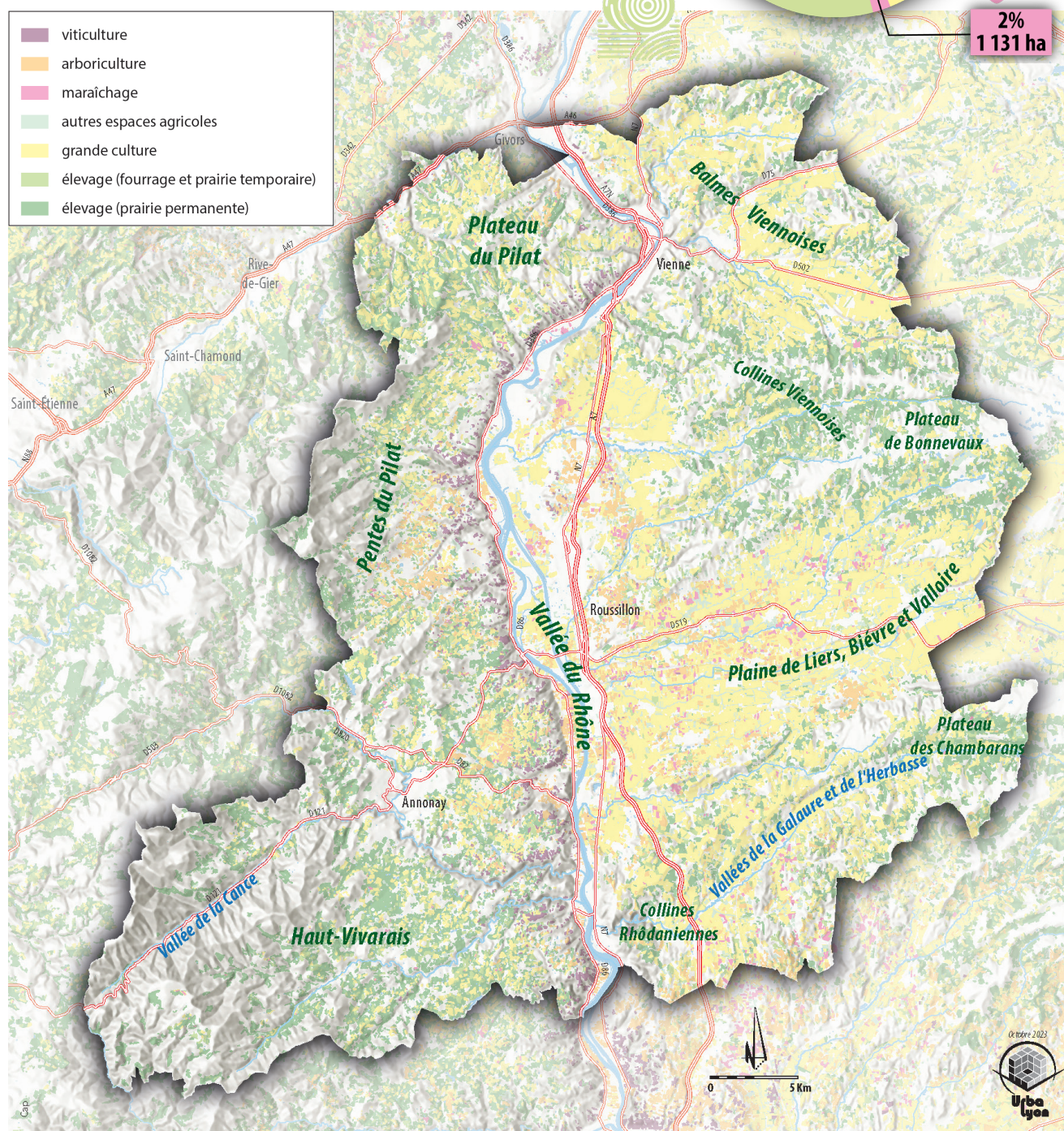
Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures



Territoire du Scot Rives du Rhône

- viticulture
- arboriculture
- maraîchage
- autres espaces agricoles
- grande culture
- élevage (fourrage et prairie temporaire)
- élevage (prairie permanente)



source : RPG 2019



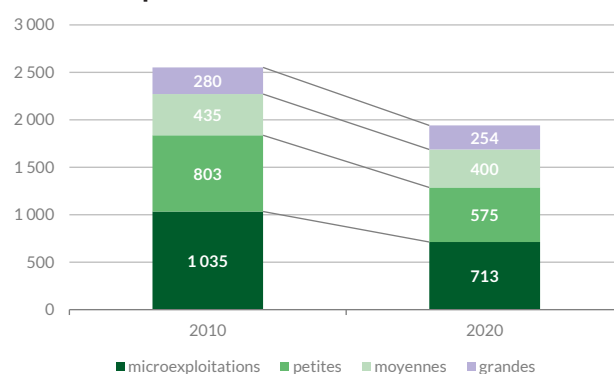
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture des Rives du Rhône ?

(2010-2020 et 1970-2020)

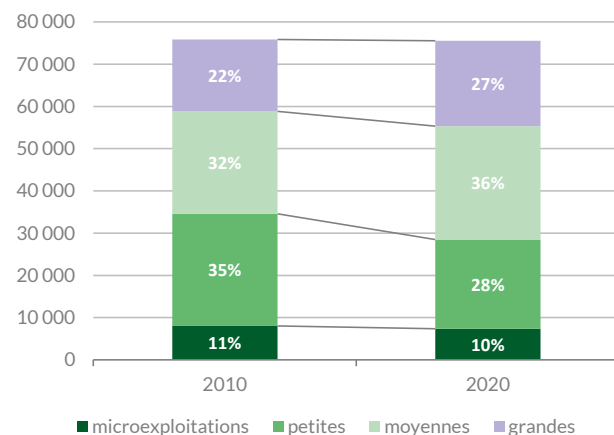
Une baisse générale du nombre d'exploitations au profit des plus grandes

- Le nombre d'exploitations a diminué d'un quart ; alors que la SAU reste stable sur la dernière décennie ayant pour conséquence une concentration des surfaces agricoles.
- 326 hectares de SAU ont été perdus entre 2010 et 2020 dans les Rives du Rhône.
- Ce sont les grandes et moyennes exploitations, déjà les plus productives, qui s'agrandissent au détriment des petites et micro-exploitations.

Nombre d'exploitations



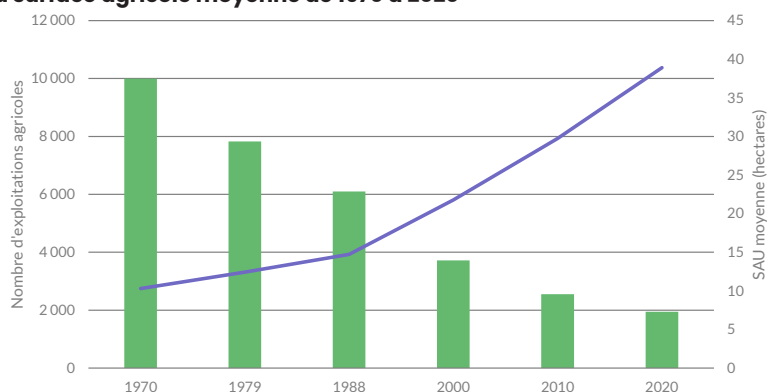
SAU



Une forte diminution du nombre d'exploitations

- Depuis 1970, la diminution du nombre d'exploitations est continue.
- Dans tout l'inter-Scot, la disparition des exploitations s'est accélérée dans les années 2000, mais c'est dans les Rives du Rhône qu'elle a été la plus forte : -39% d'exploitations et +47% de SAU moyenne (passant de 10 à 39 ha par exploitation en 50 ans).
- Dans la dernière décennie, le rythme de disparition des exploitations a rejoint celui de l'inter-Scot.

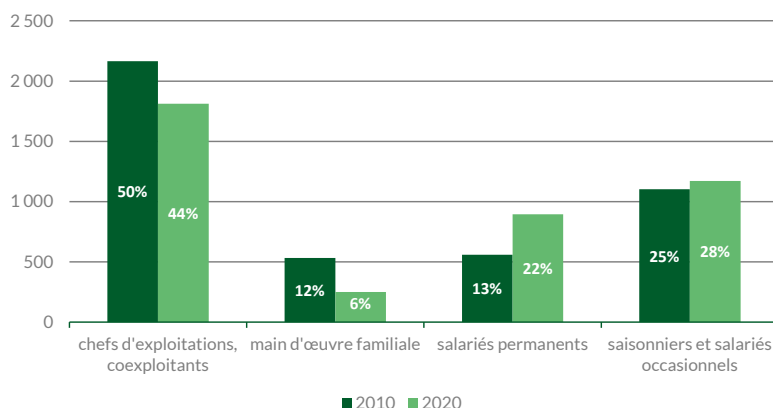
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



Une mutation de l'emploi vers le salariat

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale connaît une baisse presque trois fois moins importante que celle de l'inter Scot (-10 % pour les effectifs contre -27,3 %, et -5,2 % pour les ETP contre -14,7 %).
- En 2020, les chefs d'exploitation comptent pour moins de la moitié des ETP.
- Avec 50% des ETP assuré par des salariés, leur part de travail augmente : notamment les salariés permanents (+69%) en remplacement de la main d'œuvre familiale (-50%).
- Déjà marginal en 2010, la main-d'œuvre familiale a continué son recul jusqu'en 2020, pour ne représenter que 6% des ETP.

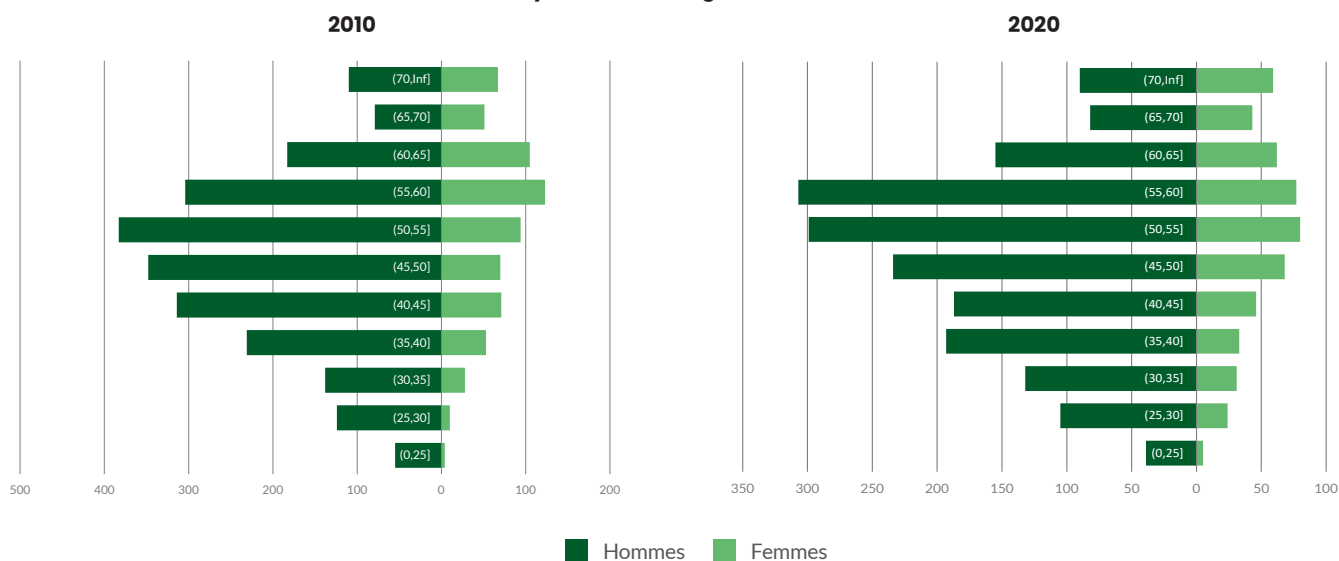
Évolution de la main d'œuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



Une population vieillissante et une évolution du statut des femmes

- La population agricole est légèrement vieillissante sans montrer de signe clair de renouvellement.
- En 2020, la classe d'âge des 50-55 ans est la plus représentée avec 16% des effectifs.
- La part des 40-45 ans a diminué de 24% et cette diminution touche principalement les hommes.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles est stable à 22% mais on observe une mutation : les classes d'âge les plus âgées perdent des effectifs alors que les plus jeunes en gagnent : les femmes s'installent donc de plus en plus dans les Rives du Rhône.

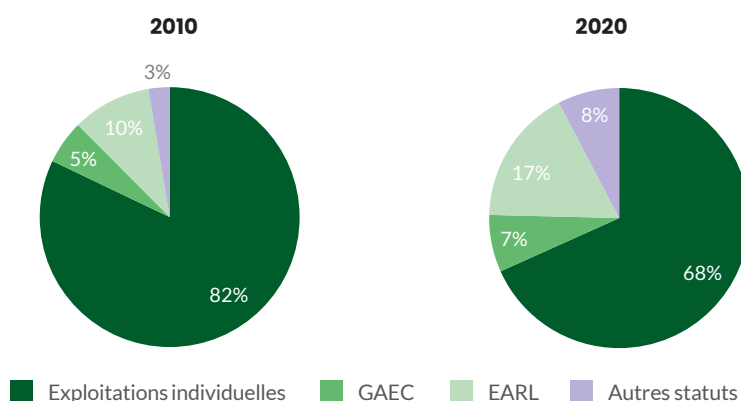
Pyramides des âges



Une majorité d'exploitations individuelles mais une évolution vers le collectif

- En 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont majoritaires même si elles ont diminué au profit notamment des EARL qui ont presque doublé et des « autres statuts » qui ont presque triplé.
- Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.

Statuts des exploitations



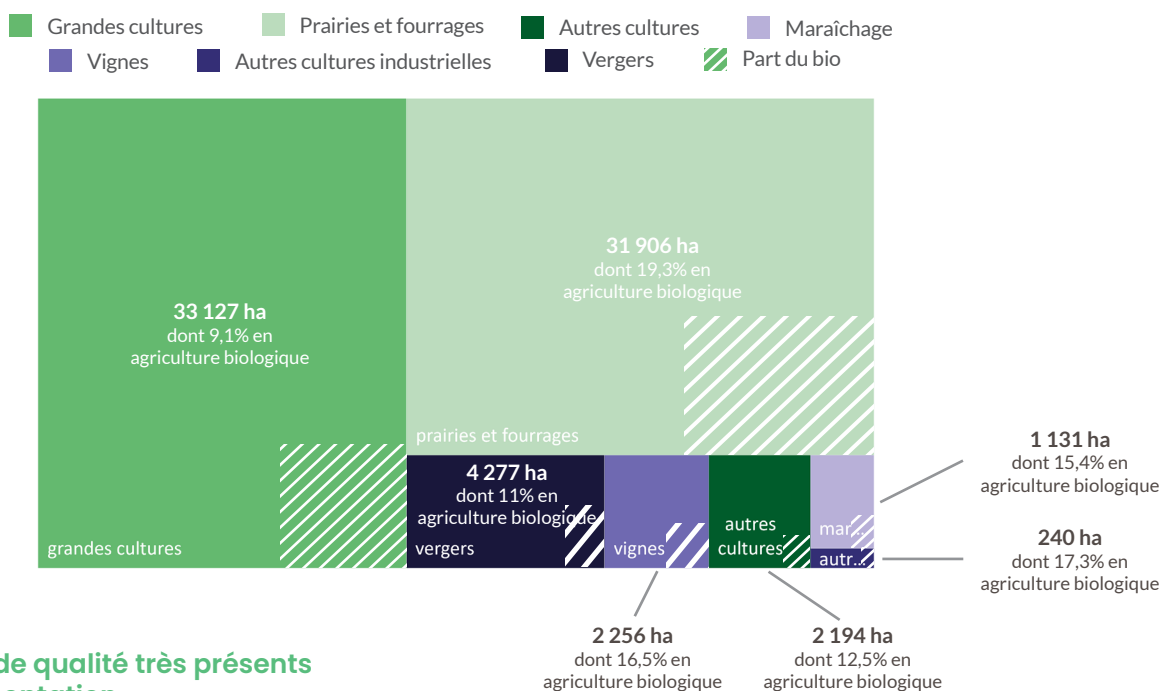


Comment l'agriculture des Rives du Rhône fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

Un développement fort de l'agriculture biologique

- Avec 14 291 hectares, soit 15% de la SAU totale, les Rives du Rhône présentent une couverture en AB importante, notamment en comparaison de l'inter-Scot (10%).
- Les prairies et fourrages couvrent 59% de la SAU AB, soit 6 162 hectares.
- Avec 3 010 hectares, les grandes cultures comptent pour 29% de la SAU en AB.
- 19% des prairies et fourrages et 9% des grandes cultures sont en AB.
- Il n'y a pas de très gros écarts de part d'AB pour le reste des assolements : l'ensemble des cultures présente une part entre 11 et 17%.

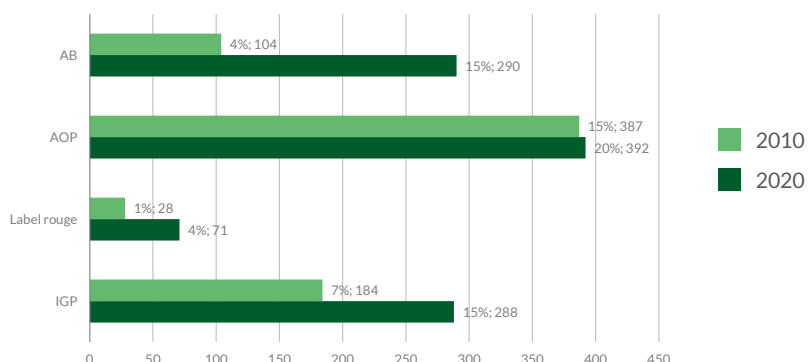
Agriculture biologique et labels de qualité



Des labels de qualité très présents et en augmentation

- La part des exploitations en agriculture biologique est plus importante que dans l'inter-Scot (15% contre 13%) ; elle est en forte progression (+267 %).
- Passant de 2 553 à 1 942, le nombre d'exploitations bénéficiant du label AB a presque triplé.
- Les autres signes officiels de qualité concernent 27% des exploitations (contre 26 % à l'échelle de l'inter-Scot), ils connaissent en forte progression depuis 2010 (+46 %)
- Une exploitation sur cinq bénéficie d'une AOP.
- 15% des exploitations bénéficient d'une IGP et 4% du Label rouge.

Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité

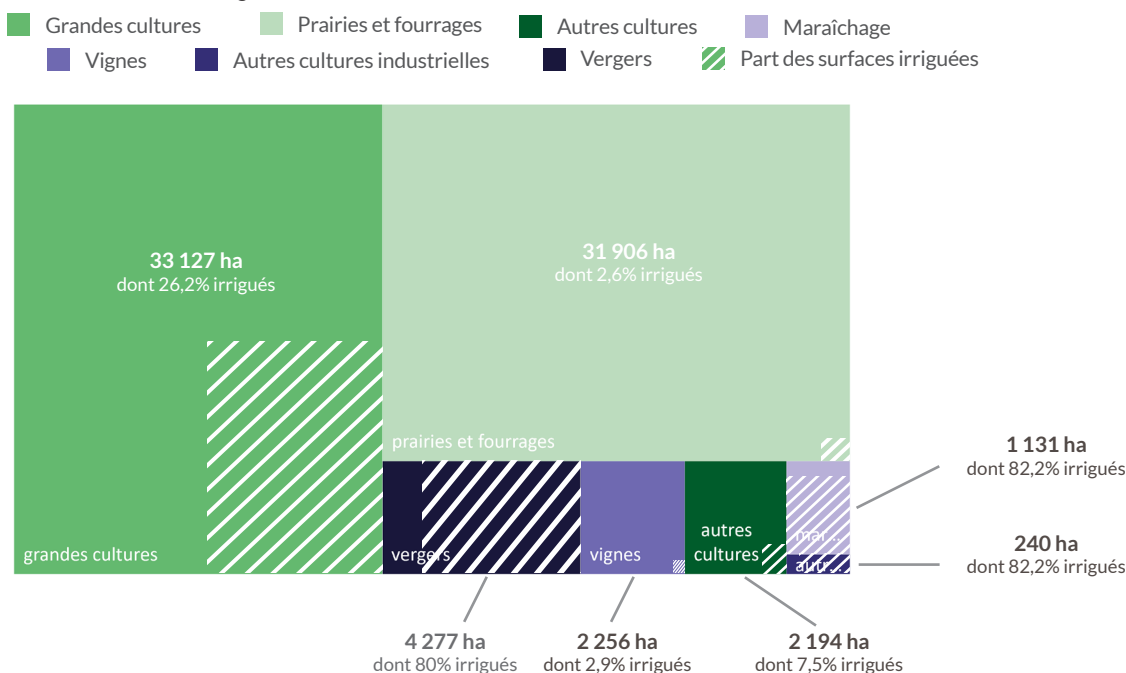




L'irrigation est deux fois plus importante que dans l'inter-Scot

- Avec 19% de la SAU et 14 291 hectares, la part de la surface irriguée est près de deux fois plus importante que dans l'inter-Scot (10% de la SAU)
- Par ailleurs, elle a progressé rapidement entre 2010 et 2020, 2 253 nouveaux hectares ont été équipés, soit une avancée de +20%, en comparaison d'une progression de +21% dans l'inter-Scot.
- Avec 8 687 hectares, les grandes cultures couvrent 61% de la SAU irriguée.
- Un hectare irrigué sur quatre est occupé par des vergers.
- Les vergers sont irrigués pour 3 421 hectares, soit 80% de leur SAU totale dans les Rives du Rhône.
- Un quart de la SAU en grandes cultures bénéficie d'irrigation.
- Les surfaces maraichères sont irriguées pour 82% d'entre elles, soit 929 hectares.
- L'irrigation qui a le plus progressé concerne les vignes (+390 %) et les plantes à parfum, aromatiques, médicinales (+337 %) même si ces dernières ne représentent que 274 ha.

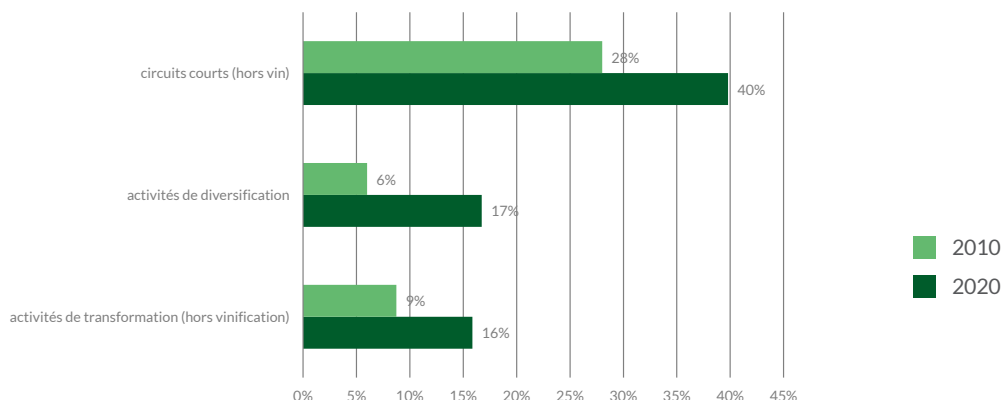
Part des surfaces irriguées en 2020



Des exploitations qui se diversifient plus que dans l'inter-Scot

- 40% des exploitations pratiquent les circuits courts contre 35% pour l'inter-Scot notamment par la vente directe (29%).
- Le nombre d'exploitations ayant recours à des activités de diversification a presque triplé. C'est notamment par le développement du travail à façon (+455% en part) et des énergies renouvelables (45 exploitations concernées en 2020).
- Les activités de transformation sont également en augmentation via la création d'ateliers de découpe de viande (105 fermes) et de traitement des fruits et légumes (123 fermes).

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



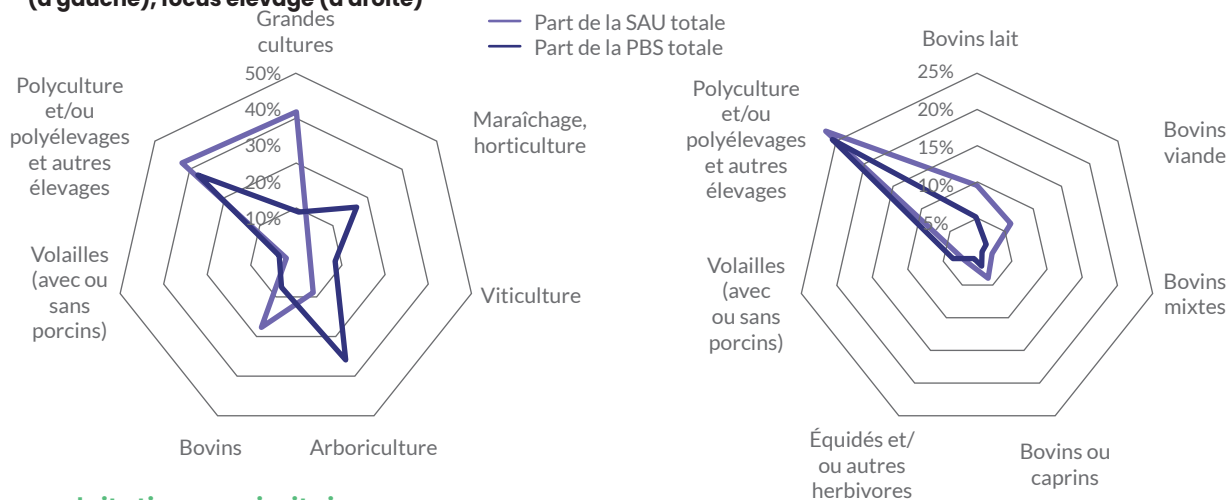


Quelles sont les grandes productions agricoles des Rives du Rhône ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Les petites exploitations produisent de la valeur

- Presque la moitié de la SAU des Rives du Rhône appartient aux 62% des exploitations spécialisées en productions végétales.
- La polyculture-élevage couvre 27% de la SAU, pour 17% des exploitations et une contribution à 25% de la PBS
- Représentée par 14% des exploitations, l'arboriculture couvre 9% de la SAU et contribue à la PBS du territoire à hauteur de 26%.
- Les grandes cultures occupent 26% de la SAU et sont contributrices de la PBS à hauteur de 7%.
- Les élevages bovins, laitiers et allaitants, comptent pour 10% des exploitations et 18% de la SAU, participant à 8% de la PBS.
- Les exploitations maraichères contribuent à 9% du PBS total.

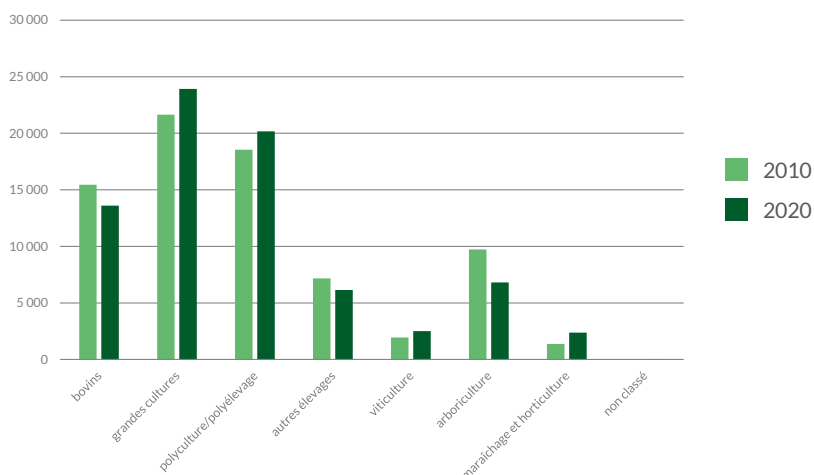
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Les exploitations majoritaires continuent de s'agrandir

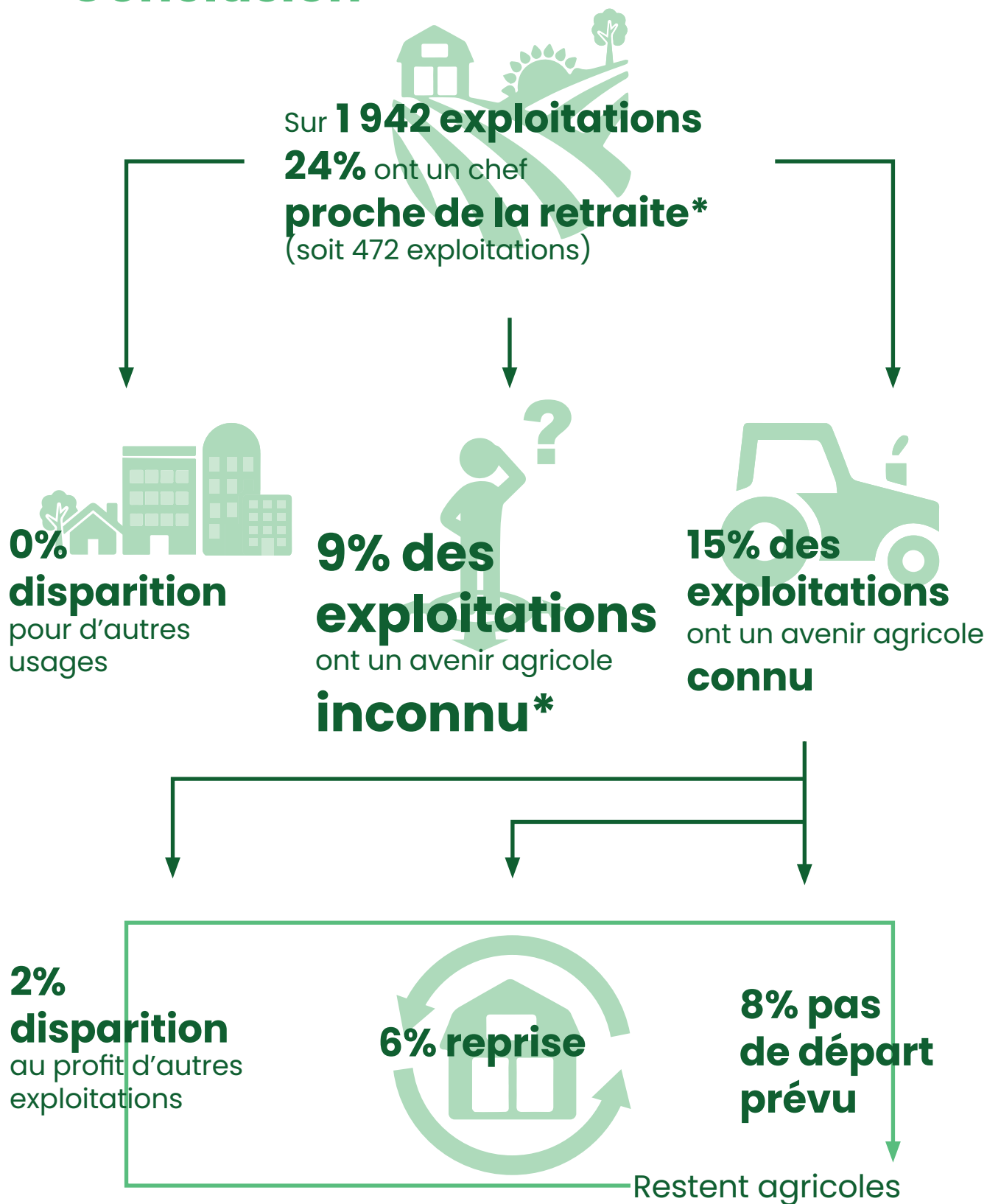
- Les cultures majoritaires, grandes cultures, et polyculture élevage voient leurs surfaces augmentées d'environ 2 000 hectares chacune même si leur nombre d'exploitations diminue de 150 unités.
- La viticulture et le maraichage, à fort potentiel économique, voient leur nombre d'exploitations augmenté sur la dernière décennie (respectivement +68% et +127% en part) atteignant 600 hectares de maraichage et 2 500 en viticulture.
- La filière arboricole connaît une forte diminution de son activité avec 43% d'exploitations en moins et 30% des surfaces qui disparaissent.
- Cette baisse peut être corrélée à une baisse du PBS de 255 à 241 k€ par exploitation durant la décennie.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



L'agriculture des Rives du Rhône est exceptionnellement diversifiée. Du fait de la variété de sa géographie, tous les types d'agriculture sont représentés, ou presque.

Les exploitations de grandes cultures occupent un tiers de la SAU totale, et sont situées principalement dans la vallée du Rhône, la plaine de Liers, Bièvre et Valloire et dans une moindre mesure dans les Balmes viennoises. Occupant la même SAU totale, les exploitations en polyculture-élevage génèrent une production potentielle (PBS) quasiment trois fois plus importante, elles sont situées dans les secteurs où le relief est plus accentué : Pilat, collines viennoises ou Chambarans. Elles profitent notamment du label AB, ou même d'AOP ou d'IGP avantageuses.

Toutefois, il est à noter que ce sont l'arboriculture d'abord, puis le maraîchage, la viticulture et l'horticulture qui génèrent les productions à plus haute PBS. Les exploitations arboricoles sont situées principalement dans la Vallée du Rhône, les Pentes du Pilat et dans la plaine de Liers, Bièvre et Valloire. Elles occupent moins de 10% de la SAU totale, mais génèrent plus du quart du PBS du territoire.

Globalement, les Rives du Rhône bénéficient d'une irrigation bien développée, sur 19% de sa SAU totale, dont l'expansion reste dynamique et forte. Sans surprise, les surfaces maraîchères sont très largement irriguées, tout comme les vergers (sur une surface conséquente de 3 420 hectares). En revanche, un quart des

surfaces en grandes cultures le sont aussi, ce qui est relativement important en comparaison du reste de l'aire métropolitaine.

Du fait de l'importance de l'arboriculture, de la viticulture, et dans une moindre mesure du maraîchage, les exploitations des Rives du Rhône ont beaucoup plus recours au salariat que dans le reste de l'aire métropolitaine. Les salariés représentent même une part de travail, en ETP, supérieure à celle des chefs d'entreprise. Les exploitations des Rives du Rhône ont plus recours à la diversification de leurs activités et aux circuits courts que dans le reste de l'aire métropolitaine. Ces activités, qui s'ajoutent à la production agricole, sont en progression importante. La transformation des produits à la ferme, qu'ils soient végétaux ou animaux, est plutôt plébiscitée et en nette progression.

Malgré le dynamisme agricole, le territoire des Rives du Rhône n'est pas épargné par le risque de non-renouvellement générationnel de leur population mais également par la problématique de la ressource en eau, ayant déjà, en 2020, une proportion de terres irriguées plus importantes que dans le reste de l'inter-Scot.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme